



Montréal 

# Réaménagement du boulevard Gouin Ouest entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin

Séance d'information et de  
consultation

Présentateurs : Francine Dubeau et René Molinié  
Division aménagement et des grands projets  
Direction de la mobilité

18 août 2020

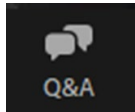
# Ordre du jour

- Principes de base de la séance virtuelle
- Mot de bienvenue
- Objectifs de la soirée
- Présentation du projet de réaménagement du boulevard Gouin et des options proposées
- Échange en direct avec les membres de l'équipe du projet
- Mot de la fin



# Séance virtuelle : Quelques principes de base

- Nous ne pouvons ni vous entendre, ni vous voir;
- Les caméras et les micros sont éteints sauf pour l'animateur et les intervenants;
- Les questions reçues à l'avance seront répondues après la présentation;



Pour poser une question ou partager un commentaire en direct, cliquez sur l'onglet Q&R (ou Q&A) dans le bas de votre écran;

- La présentation sera disponible sur la page Youtube de la Ville de Montréal et sur le site Web d'Ahuntsic-Cartierville à <https://montreal.ca/ahuntsic-cartierville>

# Mot de bienvenue



Madame Émilie Thuillier  
Mairesse d'Ahuntsic-Cartierville  
Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal



Madame Effie Giannou  
Conseillère de la Ville  
District Bordeaux-Cartierville



# Objectifs de la soirée

- Présenter le projet de réaménagement du boulevard Gouin Ouest entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin;
- Recueillir vos commentaires et vos questions;
- Orienter la conception détaillée du projet.

# Table des matières

<b>01</b>	<b>Contexte</b>
<b>02</b>	<b>Situation existante</b>
<b>03</b>	<b>Critères d'aménagement</b>
<b>04</b>	<b>Options d'aménagement</b>
<b>05</b>	<b>Analyse comparative</b>
<b>06</b>	<b>Sommaire du projet</b>

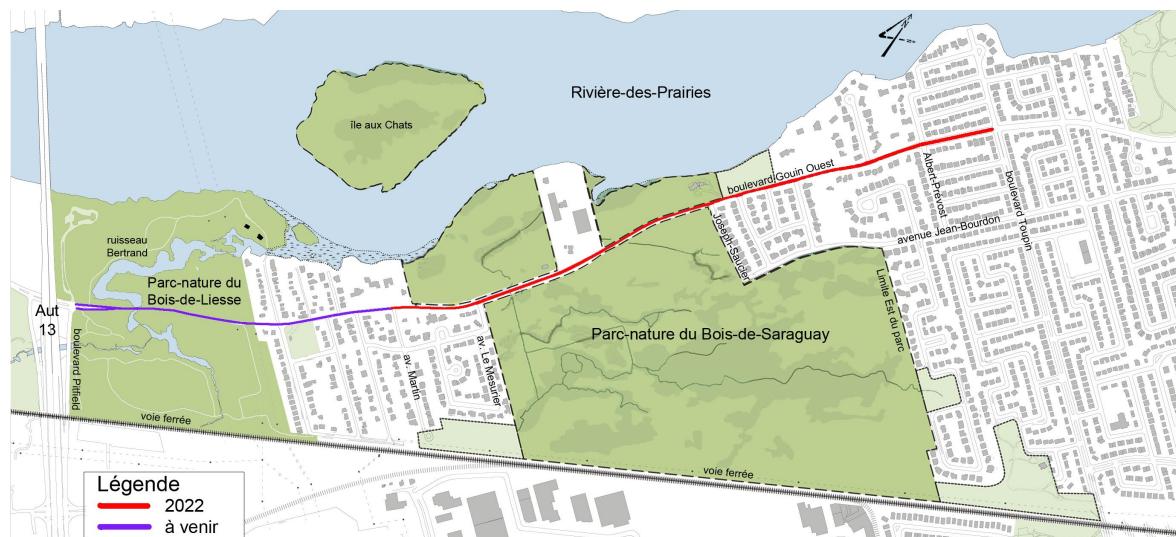
**01**

## **Contexte**



# Contexte

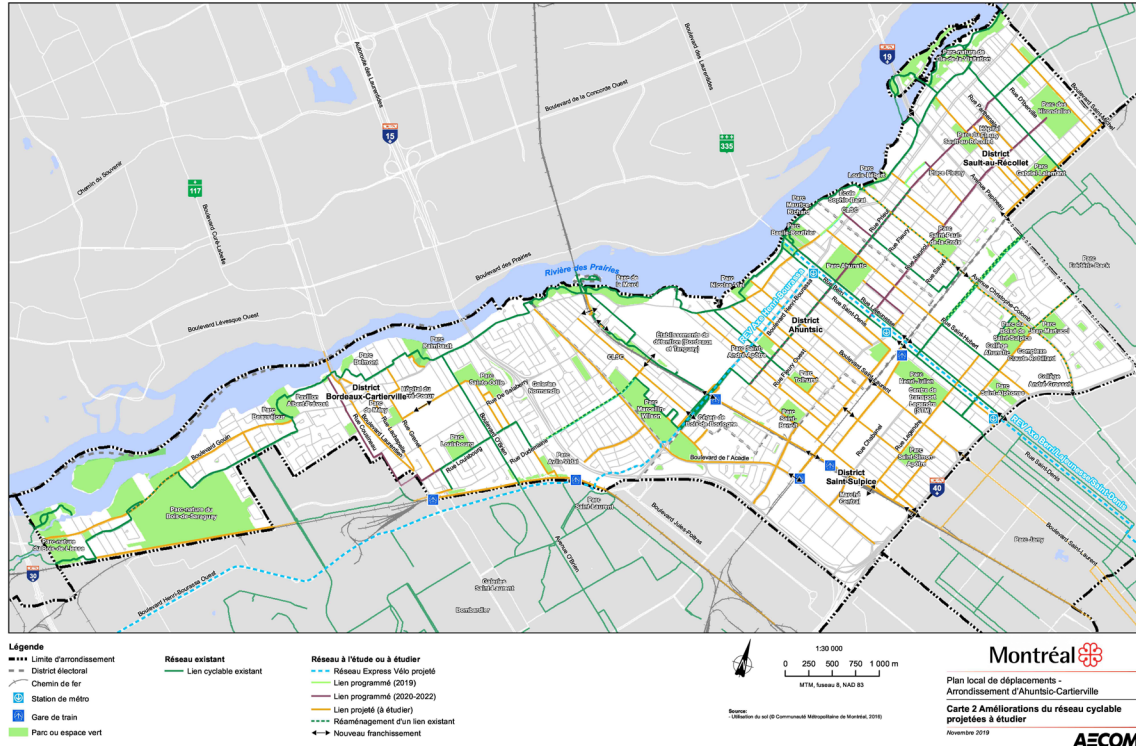
- Le boulevard Gouin situé dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville est le seul lien est-ouest au nord de la voie ferrée dans ce secteur.
- Le projet consiste à réaménager entièrement le boulevard Gouin Ouest entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin. Éventuellement, le projet devrait se prolonger jusqu'au boulevard Pitfield. L'enfouissement des fils électriques aériens est prévu tout le long du boulevard.
- Le boulevard traverse le parc-nature du Bois-de-Saraguay. Ce parc possède le statut de site patrimonial déclaré, équivalent à celui du parc du Mont-Royal. Il fait aussi partie de l'écoterritoire de la Coulée verte du Ruisseau Bertrand qui est situé dans le parc-nature du Bois-de-Liesse.



## Objectifs du projet

- L'objectif principal du projet de réaménagement du boulevard Gouin est d'offrir des parcours sécuritaires et conviviaux pour tous les types d'utilisateurs en concordance avec plusieurs programmes de la Ville de Montréal.
- Deux options sont étudiées pour l'emplacement du lien cyclable entre le boulevard Toupin et l'avenue Joseph-Saucier.
- Ce projet souscrit à l'approche vision zéro.

# Le Plan local de déplacement d'Ahuntsic-Cartierville





# Le Parcours Gouin

- Le boulevard Gouin est un des plus anciens chemins de l'île de Montréal, il conserve encore aujourd'hui des allures villageoises et rurales sur une grande partie de son parcours;
- Les cinq arrondissements situés en bordure de la rivière des Prairies ont convenu de créer le Parcours Gouin comme une voie panoramique accueillant les promeneurs en voiture, à pied ou à vélo.



Section du Parcours Gouin dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville

# Le Plan vélo 2019 – Arrondissement Ahuntsic-Cartierville



# Le Parcours riverain

du Service de l'urbanisme et de la mobilité

- Une route historique riveraine de 180 km au pourtour de l'île de Montréal.
- Permet de découvrir l'histoire de l'agglomération de Montréal à travers les liens étroits qu'ont établis ses habitants avec les cours d'eau entourant leur île.
- Parcourir les destinations patrimoniales riveraines pour en découvrir les attraits et suivre les réseaux thématiques de lieux patrimoniaux en voiture, en vélo, à pied ou même en kayak.





# Programme du Réseau des corridors verts

du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports

## L'objectif principal du Réseau des corridors verts

Relier les écoterritoires, les parcs et les espaces verts

- Favoriser l'accès à la nature pour tous;
- Créer un réseau récréatif pour favoriser les déplacements actifs.

## Le corridor vert de la rivière des Prairies

- Un des cinq corridors verts jugés comme prioritaire par le programme;
- Comprends les cinq arrondissements situés en bordure de la rivière des Prairies.

**02**

## **Situation existante**



Zone résidentielle entre le boulevard Toupin et l'avenue Albert-Prévost  
*Chaussée large avec des trottoirs et l'absence de lien cyclable*





Zone résidentielle à l'intersection de l'avenue Joseph-Édouard-Samson et du boulevard Gouin  
*La largeur de l'emprise de rue est très variable (environ de 11 m à 15 m)*





Zone résidentielle, à l'intersection de l'avenue Wilfrid-Lazure et du boulevard Gouin  
*Mur patrimonial en pierre et les lignes de fils électriques aériens près de la chaussée*





Début du parc-nature du Bois-de-Saraguay, à l'intersection de l'avenue Joseph-Saucier et du boulevard Gouin  
*Présence problématique des lignes électrique aériennes à proximité de la chaussée et absence d'aménagement aux arrêts d'autobus*





Boulevard Gouin dans le parc-nature du Bois-de-Saraguay  
*Une ambiance boisée et un parc-nature patrimonial à conserver*





Sortie du collège Ste-Marcelline dans le parc  
*Sécuriser les accès au collège Sainte-Marcelline et à la résidence de l'Amitié*





Zone résidentielle entre les avenues Le Mesurier et Martin  
*L'absence de trottoir et de lien cyclable rend les déplacements non sécuritaires*





Zone résidentielle – à l'intersection de l'avenue Martin et du boulevard Gouin  
*La limite précise de la fin du projet est à déterminer les différents Services de la Ville et Hydro-Québec*





Zone résidentielle – l'avenue Jean-Bourdon  
*Trottoir étroit et chaussée désignée*



Zone résidentielle – l'avenue Joseph-Saucier  
*Trottoir étroit d'un seul côté, bordure le long du parc et chaussée désignée*

**03**

## **Critères d'aménagement**

# Critères d'aménagement

## Expérience de l'utilisateur

### POUVOIR D'ATTRACTION

Mettre en valeur le caractère patrimonial et naturel du boulevard Gouin

### AMBIANCE

Donner le goût de s'y asseoir et de s'y arrêter

### CONFORT

Procurer un sentiment de bien-être et de sécurité

### VERDISSEMENT

Verdir le nouveau terre-plein

## Mobilité

### CONNECTIVITÉ ET CHOIX MODAUX

Aménager des arrêts d'autobus accueillants et universellement accessibles

### PARTAGE DE L'ESPACE

Ajout de trottoir et de lien cyclable pour des déplacements efficaces et conviviaux

### ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Aménager des rampes d'accès universel aux intersections

## Sécurité

### INTERSECTIONS




Ajout de feux piétons à décompte numérique programmés en fonction des besoins des aînés  
Ajout de quais pour autobus

### APAISEMENT DE LA CIRCULATION

Réduire de la largeur de la chaussée en la délimitant avec des bordures pour réduire la vitesse des déplacements



# Types d'aménagement cyclable

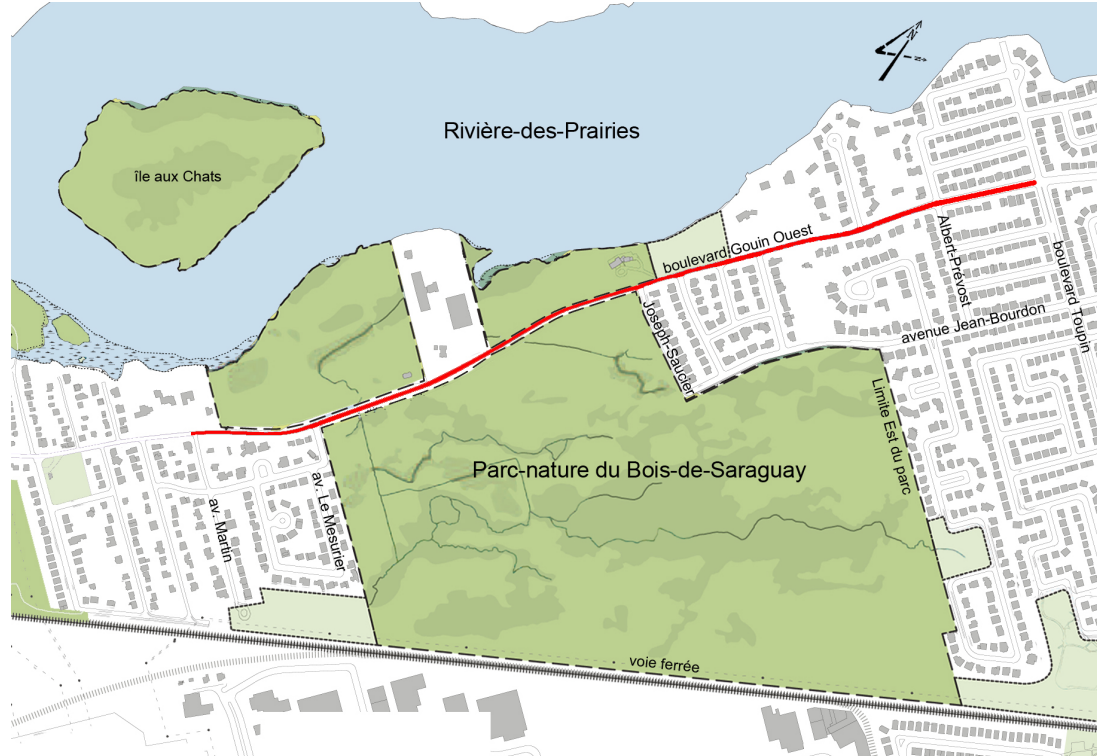
<p><i>Type d'aménagement cyclable</i></p>	<p><b>Chaussée désignée</b></p> 	<p><b>Bande cyclable</b></p> 	<p><b>Piste cyclable</b></p> 
<p><i>Sécurité et confort des cyclistes</i></p>	<p><b>Faible</b> Les cyclistes circulent dans les voies de circulation véhiculaires</p>	<p><b>Modéré</b> Procure une voie réservée aux cyclistes, sans séparation physique</p>	<p><b>Optimal</b> Sécurise les usagers de tous les niveaux, offre un aménagement physiquement séparé des voies de circulation</p>

04

## Options d'aménagement

entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin



# Le boulevard Gouin entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin



# Aménagement dans le secteur du parc-nature du Bois-de-Saraguay



## Légende

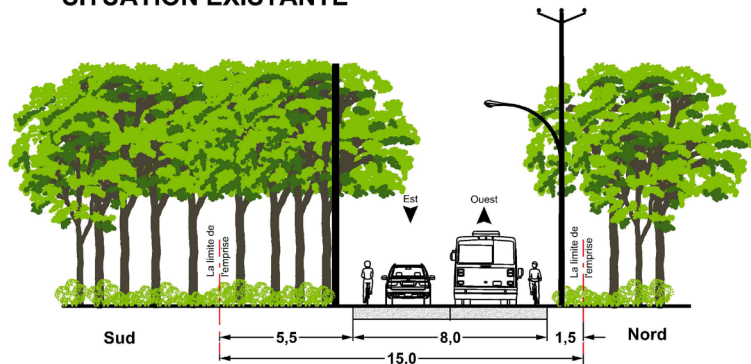
-  Trottoir
-  Piste cyclable protégée



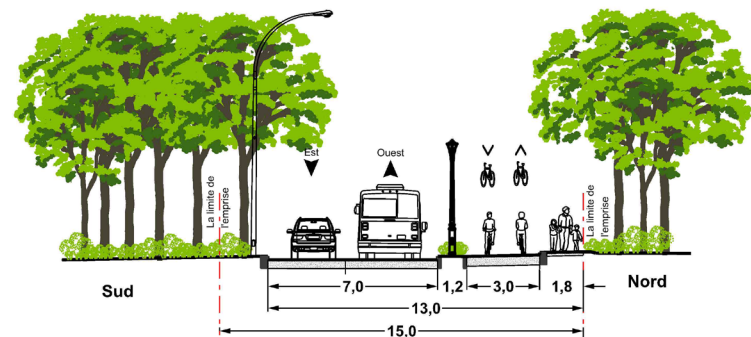
# Aménagement dans le parc-nature du Bois-de-Saraguay

Boulevard Gouin entre l'avenue Joseph-Saucier et le collège Ste-Marcelline

## SITUATION EXISTANTE



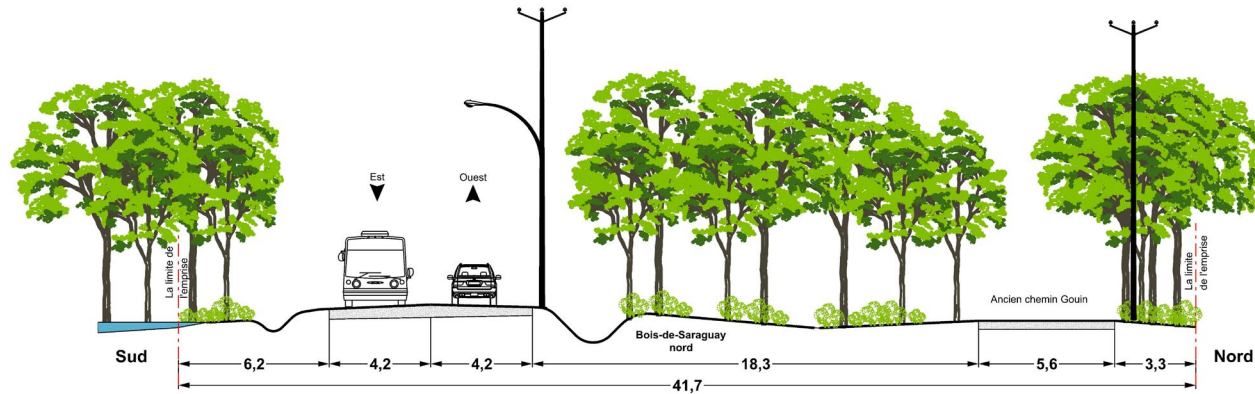
## AMÉNAGEMENT PROPOSÉ



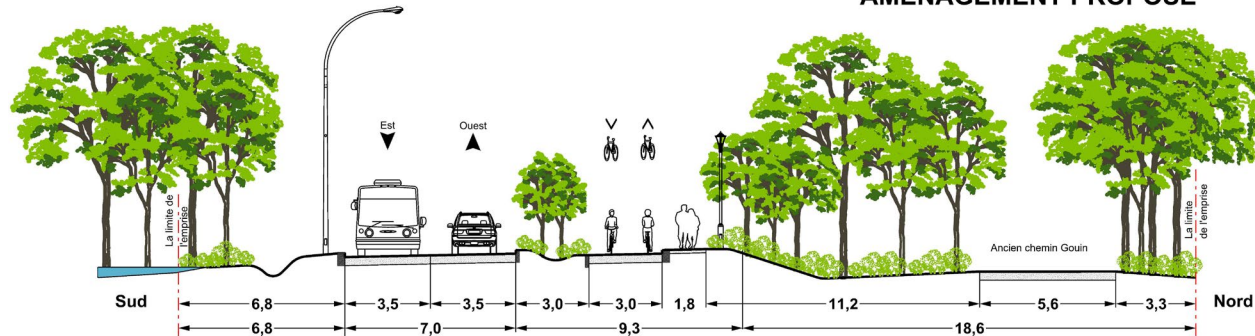


# Aménagement dans le parc-nature du Bois-de-Saraguay

SITUATION EXISTANTE

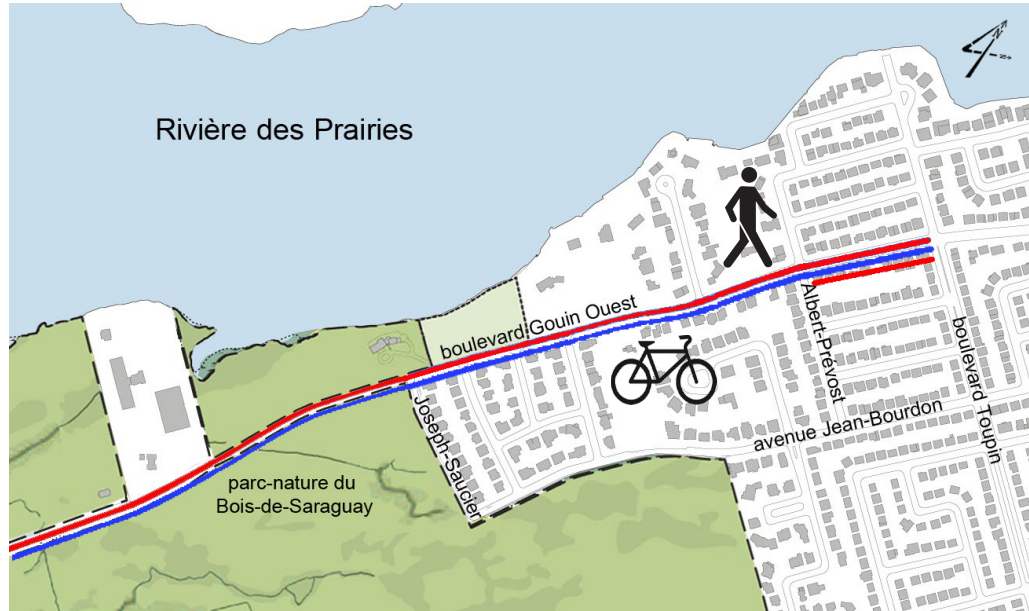


AMÉNAGEMENT PROPOSÉ





Boulevard Gouin  
entre le collège Ste-Marcelline  
et l'avenue Martin

# Option 1 – Trottoir et piste cyclable sur le boulevard Gouin

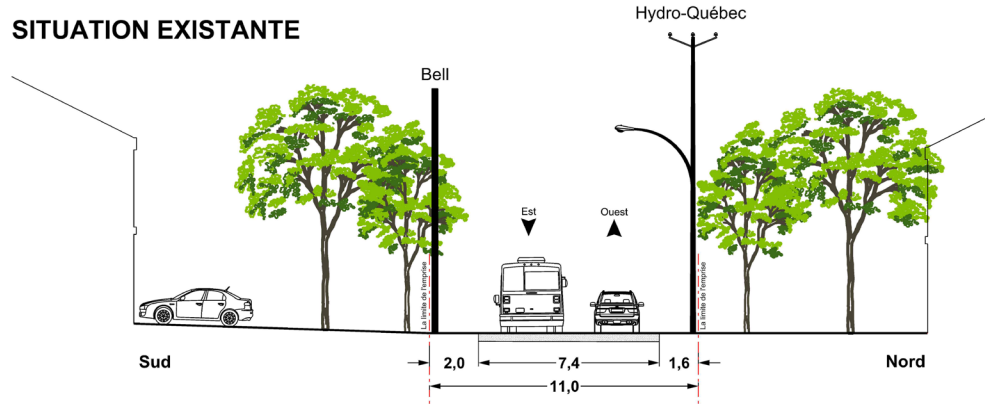


## Légende

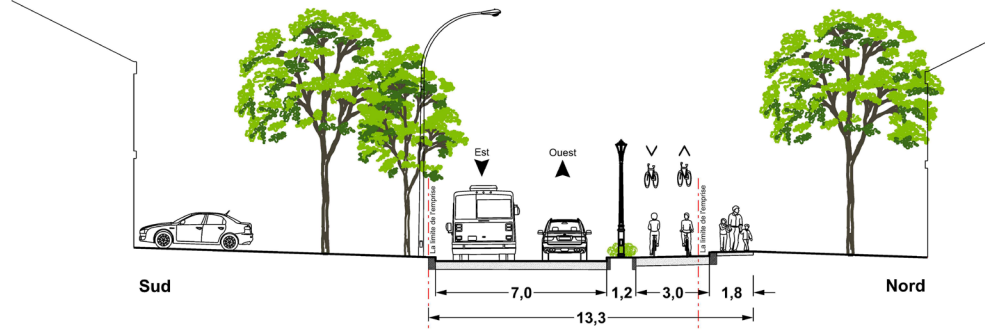
-  Trottoir
-  Piste cyclable protégée

# Option 1 – Piste cyclable sur le boulevard Gouin

SITUATION EXISTANTE

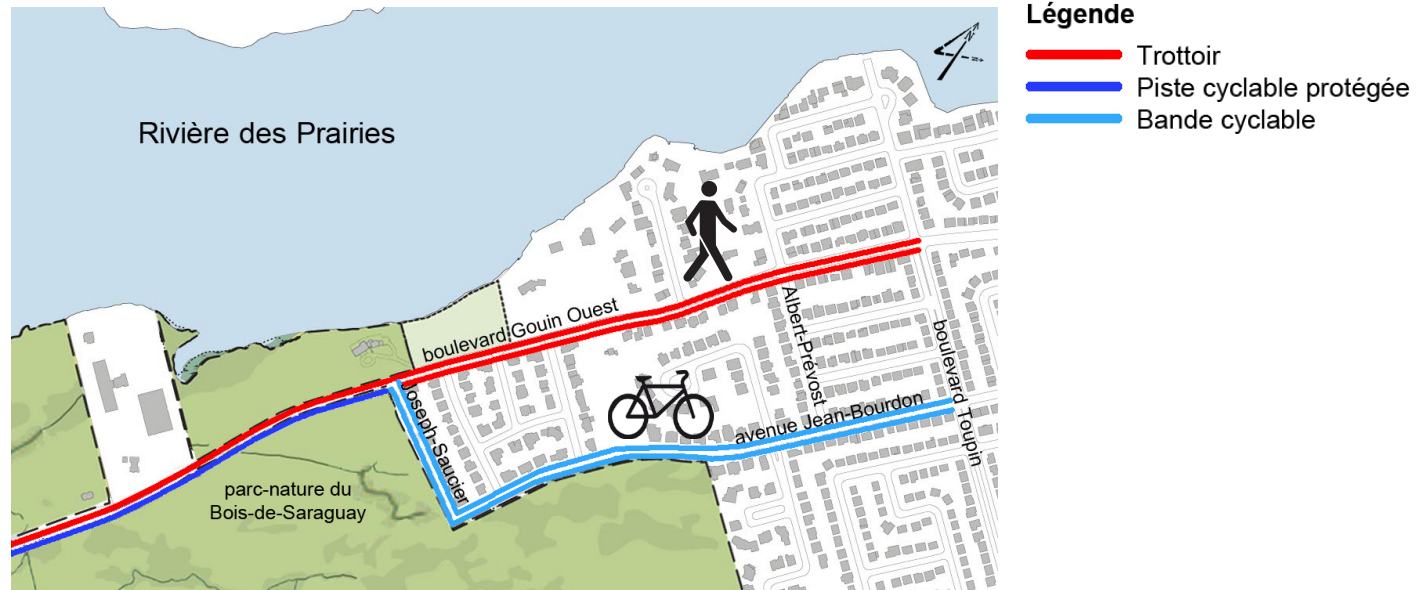


AMÉNAGEMENT PROPOSÉ

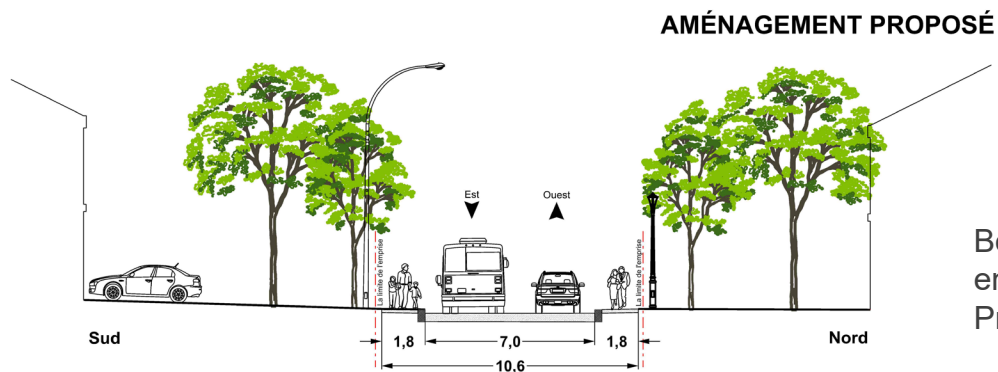
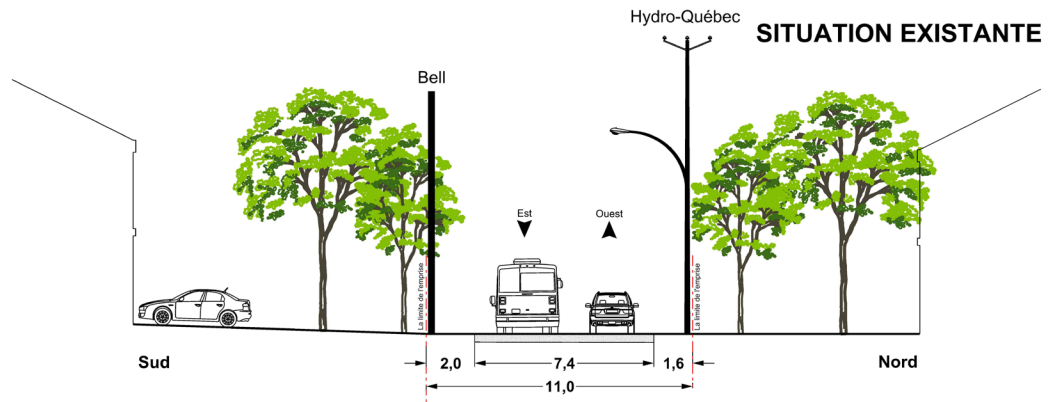


Boulevard Gouin  
entre les avenues Albert-  
Prévost et Joseph-Saucier

# Option 2 – Absence de lien cyclable sur le boulevard Gouin et bandes cyclables sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier



# Option 2 – Absence de lien cyclable sur le boulevard Gouin



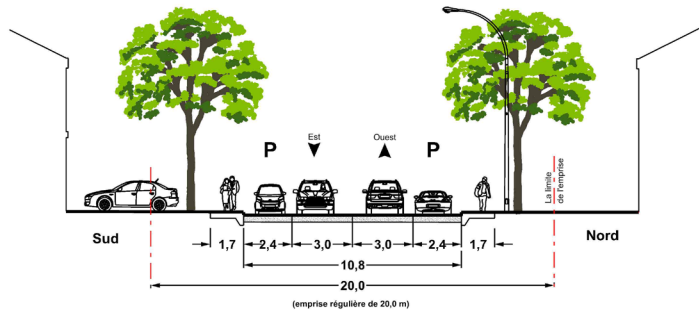
Boulevard Gouin  
entre les avenues Albert-  
Prévost et Joseph-Saucier



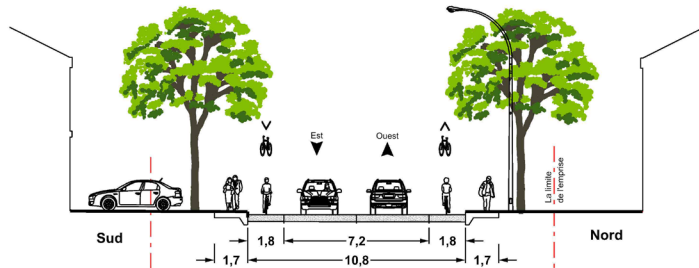
# Option 2 – Bandes cyclables sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier

## Avenue Jean-Bourdon (entre Toupin et le parc)

SITUATION EXISTANTE

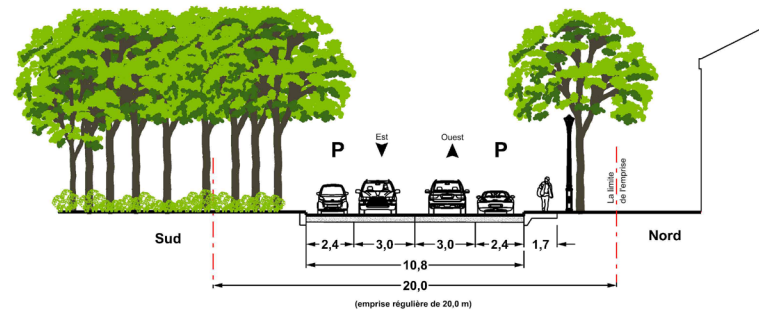


AMÉNAGEMENT PROPOSÉ

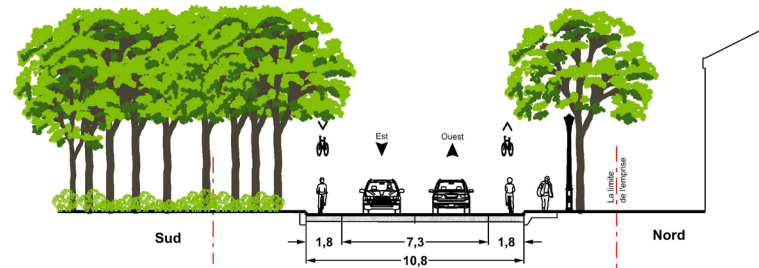


## Avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier (en bordure du parc)

SITUATION EXISTANTE



AMÉNAGEMENT PROPOSÉ



**05**


## **Analyse comparative**

# Analyse comparative

## Légende

	Avantage, amélioration
	Neutre, peu ou aucun changement
	Inconvénient, diminution

Expérience de l'usager	Travaux prévus	reconstruction complète en 2022
	Hierarchie de la rue	artérielle secondaire
	Géométrie	réaménagement majeur
	Acquisition de portions de lots requise	acquisition requise
	Continuité des aménagements le long du boulevard Gouin	présence d'un lien cyclable à plusieurs endroits le long du boulevard Gouin
	Respecte les orientations du Plan vélo 2019, des programmes du Parcours riverain et du Réseau des corridors vert	oui
	Mise en valeur du tracé patrimonial du boulevard	Parcours Gouin, promenade riveraine et patrimoniale
	Ambiance	animée
	Confort des piétons	un nouveau trottoir continu de 1,8 m
	Confort des cyclistes	piste cyclable protégée
Sécurité	Confort de la circulation véhiculaire	aucun changement
	Durabilité et entretien	réfection complète avec des bordures de granit
	Impact sur les arbres existants	abattage d'arbres requis
	Meilleure intégration paysagère	lien de verdure continu et structurant
	Déplacements	séparation des usages pour les piétons et les cyclistes
	Traverse piétonne	réduction de 0,4 m
	Apaisement de la circulation	oui
	Protection des piétons	trottoir continu tout le long de l'artère
	Protection des cyclistes	aucune protection
	Gestion à l'intersection Joseph-Saucier / Gouin	simple et sécuritaire
Mobilité	Accessibilité aux entrées véhiculaires	accès aux entrées côté nord demande plus d'attention
	Sentiment de sécurité	séparation des modes de transport, rue plus fréquentée et plus éclairée
	Partage de l'espace	amélioration pour les piétons et les cyclistes
	Accessibilité piéton	lien continu le long de l'artère
	Accessibilité réseau cyclable	piste bidirectionnelle protégée par un terre-plein
	Accessibilité aux transports collectifs	arrêts d'autobus aménagés
	Accessibilité aux véhicules	aucun changement
	Temps de parcours cycliste de l'intersection Martin / Gouin à l'intersection Toupin / Gouin	5 minutes (1,7 km)
	Stationnement	aucun changement
	Stationnement pour le parc	aucun changement
Accessibilité universelle	accès universels refaits avec plaques podotactiles aux intersections	

OPTION 1 Trottoir et piste cyclable sur le boulevard Gouin	
	
boulevard Gouin entre Toupin et Joseph-Saucier	
reconstruction complète en 2022	artérielle secondaire
réaménagement majeur	acquisition requise
présence d'un lien cyclable à plusieurs endroits le long du boulevard Gouin	oui
Parcours Gouin, promenade riveraine et patrimoniale	animée
un nouveau trottoir continu de 1,8 m	piste cyclable protégée
aucun changement	réfection complète avec des bordures de granit
abattage d'arbres requis	lien de verdure continu et structurant
séparation des usages pour les piétons et les cyclistes	réduction de 0,4 m
oui	trottoir continu tout le long de l'artère
aucune protection	simple et sécuritaire
accès aux entrées côté nord demande plus d'attention	aucun changement
séparation des modes de transport, rue plus fréquentée et plus éclairée	amélioration pour les piétons et les cyclistes
lien continu le long de l'artère	lien continu le long de l'artère
piste bidirectionnelle protégée par un terre-plein	accès non officiel, discontinuité du réseau cyclable
arrêts d'autobus aménagés	aucun changement
5 minutes (1,7 km)	n/a
aucun changement	aucun changement
aucun changement	accès universels refaits avec plaques podotactiles aux intersections

OPTION 2 Absence de lien cyclable sur le boulevard Gouin et bandes cyclables sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier	
	
boulevard Gouin entre Toupin et Joseph-Saucier	avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier
reconstruction complète en 2022	réaménagement non prévu
artérielle secondaire	artérielle administrative (locale)
réaménagement majeur	marquage seulement
acquisition d'une portion de lot et de servitudes pour installer des lampadaires	acquisition non requise
la continuité est brisée par des détours	détour
partiellement	non
Parcours Gouin, promenade riveraine et patrimoniale	n/a
animée	calme
deux nouveaux trottoirs de 1,8 m	conservation des trottoirs de 1,5 m existants
pas de lien cyclable officiel	bandes cyclables
aucun changement	aucun changement
réfection complète avec bordure de granit	aucune réfection de prévue, seulement du marquage sur la chaussée
abattage d'arbres requis	aucun abattage d'arbre requis
discontinuité du lien de verdure	n/a
risque de confusion des usages (certains cyclistes vont circuler sur les trottoirs)	amélioration pour les cyclistes seulement
réduction de 0,4 m	pas de changement
oui	pas de changement
trottoir continu tout le long de l'artère	aucun changement
aucune protection	élimine le risque d'emportierage
complexe et moins sécuritaire	n/a
aucun changement	aucun changement
rue plus fréquentée et plus éclairée	rue peu fréquentée
amélioration pour les piétons	amélioration pour les cyclistes
lien continu le long de l'artère	aucun changement
accès non officiel, discontinuité du réseau cyclable	bandes cyclables officielles de 1,8 m
arrêts d'autobus aménagés	n/a
aucun changement	aucun changement
n/a	7 minutes (2,2 km)
aucun changement	élimination du stationnement sur les deux côtés de la rue
aucun changement	élimine le stationnement pour le parc
accès universels refaits avec plaques podotactiles aux intersections	accès universels inchangés

# Analyse comparative

## Légende

	Avantage, amélioration
	Neutre, peu ou aucun changement
	Inconvénient, diminution

Expérience de l'usager	Acquisition de portions de lots requise
	Respecte les orientations du Plan vélo 2019, des programmes du Parcours riverain et du Réseau des corridors vert
	Confort des piétons
	Confort des cyclistes
Sécurité	Déplacements
	Protection des piétons
	Protection des cyclistes
	Accessibilité aux entrées véhiculaires
Mobilité	Partage de l'espace
	Temps de parcours cycliste de l'intersection Toupin / Gouin à l'intersection Martin / Gouin
	Stationnement

OPTION 1 Trottoir et piste cyclable sur le boulevard Gouin
boulevard Gouin entre Toupin et Joseph-Saucier
acquisition requise
oui
un nouveau trottoir continu de 1,8 m
piste cyclable protégée
séparation des usages pour les piétons et les cyclistes
trottoir continu tout le long de l'artère
piste protégée par un terre-plein
accès aux entrées côté nord demande plus d'attention
amélioration pour les piétons et les cyclistes
5 minutes (1,7 km)
aucun changement

OPTION 2 Absence de lien cyclable sur le boulevard Gouin et bandes cyclables sur les avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier	
boulevard Gouin entre Toupin et Joseph-Saucier	avenues Jean-Bourdon et Joseph-Saucier
acquisition d'une portion de lot et de servitudes pour installer des lampadaires	acquisition non requise
partiellement	non
deux nouveaux trottoirs de 1,8 m	conservation des trottoirs de 1,5 m existants
pas de lien cyclable officiel	bandes cyclables
risque de confusion des usages (certains cyclistes vont circuler sur les trottoirs)	amélioration pour les cyclistes seulement
trottoir continu tout le long de l'artère	aucun changement
aucune protection	élimine le risque d'emportière
aucun changement	aucun changement
amélioration pour les piétons	amélioration pour les cyclistes
n/a	7 minutes (2,2 km)
aucun changement	élimination du stationnement sur les deux côtés de la rue

**06**

## **Sommaire du projet**



# Sommaire du projet

## Aménagement entre le boulevard Toupin et l'avenue Martin

- Le concept d'aménagement retenu sera dévoilé au mois de septembre 2020;
- Transplantation et abattage des arbres est prévus à l'automne 2021;
- Un sentier temporaire entre l'avenue Joseph-Saucier et le collège Ste-Marcelline sera construit à l'automne 2021. Ce sentier sera déneigé durant hiver 2021-2022;
- La réalisation du projet de réaménagement est prévue pour 2022;
- Le budget pour l'enfouissement est environ de 10 millions \$;
- Le budget pour l'aménagement est environ de 20 millions \$.

## Futur aménagement entre l'avenue Martin et le boulevard Pitfield

- En attente de l'approbation du projet d'enfouissement des fils électriques aériens par la Ville et Hydro-Québec, pour finaliser la planification de ce projet. Date indéterminée



Échange en direct avec les membres de l'équipe du projet

# Mot de la fin



Madame Émilie Thuillier  
Mairesse d'Ahuntsic-Cartierville  
Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal

## Merci de votre participation !

- L'enregistrement vidéo ainsi que le support visuel de la présentation seront disponibles sur le site web de la Ville de Montréal

<https://montreal.ca/ahuntsic-cartierville>

- Si vous avez des questions ou des commentaires, ils pourront être acheminés jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2020 par courriel à : [francine.dubeau@montreal.ca](mailto:francine.dubeau@montreal.ca)

ou par la poste à l'adresse suivante :

**Projet Gouin Ouest  
a/s Francine Dubeau  
801, rue Brennan, 6<sup>e</sup> étage, local 6150.10  
Montréal, Québec  
H3C 0G4**

Montréal 

Division aménagement et des grands projets, Direction de la mobilité